



Olten, le 11 novembre 2015

Assemblée des délégués de Bio Suisse

Toujours pas de sperme sexé dans les fermes bio

L'Assemblée des délégués (AD) des organisations membres de Bio Suisse s'est prononcée contre le spermsexing. Les producteurs de lait bio devront donc miser davantage sur les vaches à deux fins. La remise du «Grand Prix Bio Suisse» visait aussi davantage de durabilité. Ce prix d'encouragement doté de 10'000 francs a en effet été attribué aux producteurs Bourgeon Iris und Bernhard Hänni et Noflen BE pour le développement d'un système de cultures maraîchères sans labour. Cette nouvelle méthode d'agriculture diminue les coûts, améliore la santé du sol et des plantes et diminue l'érosion du sol.

Les délégués des organisations membres de Bio Suisse ont pris lors de leur AD automnale une décision stratégique. La proposition de Bio Nordwestschweiz d'autoriser le spermsexing dans les fermes bio a été rejetée à une très nette majorité. Ils ont suivi l'avis du Comité et émis un signe important pour l'orientation stratégique de la sélection biologique du bétail laitier. Bio Suisse est donc d'avis qu'il faut miser davantage sur les races à deux fins. Les veaux mâles sont en effet plus aptes à l'engraissement et la sélection correspond mieux aux exigences d'une agriculture naturelle et respectueuse des animaux et du climat.

L'AD a aussi accepté le budget 2016 qui est 4 pourcent plus élevé que celui de l'année précédente. L'organisation va donc investir l'année prochaine quelque 14,6 millions de francs dans la poursuite du développement de l'agriculture biologique et des marchés bio. Les organisations membres régionales doivent aussi jouer un rôle important dans cette tâche: les contributions qui leur sont versées ont été doublées.

Le «Grand Prix Bio Suisse» va à Iris et Bernhard Hänni de Noflen BE

Le «Grand Prix Bio Suisse» a été attribué à Iris et Bernhard Hänni. Ils cultivent toute la surface de leur ferme bio sans la labourer. Les voies de passage sont enherbées en permanence et donc clairement séparées des surfaces cultivées. Ce nouveau système de culture diminue les coûts, augmente la santé des sols et des plantes, diminue l'érosion des sols et permet une planification plus flexible des engrais verts dans la rotation culturale.

Grand Prix Bio Suisse

Le «Grand Prix Bio Suisse» est un développement du «Prix d'Encouragement de Bio Suisse» créé en 2006. Il distingue des personnes ou des institutions qui s'engagent pour le développement de l'agriculture biologique et de la transformation bio en Suisse en fournissant des prestations novatrices et durables. Ce prix est attribué pour la neuvième fois. Avec ce Prix, Bio Suisse vise le renforcement de l'agriculture biologique et l'encouragement de la demande pour les denrées provenant de la production biologique suisse.

Les lauréats précédents

2014 – SwissBioColostrum AG, Cham ZG, Produits de qualité biologique certifiée à base de colostrum

2013 - Vereinigung «les chemins du Jura», Randonnées-découvertes de ferme bio en ferme bio dans le Jura

2011 - Genossenschaft ValNature VS, La durabilité dans le vignoble valaisan

2010 - Verein alpinavera, Concept du Pain du Bouquetin à base de céréales des montagnes des Grisons
2009 - Sativa Rheinau AG, Développement du premier maïs doux recultivable du monde
2008 – Projets régionaux de la Fédération Romande de l’Agriculture Contractuelle de Proximité (FRACP)
2007 - Rosmarie Eichenberger, Initiante de la «Biowanderroute Prättigau» GR
2006 – Initiants de l’«Alp de Lagh» dans le Val Cama, Misox GR

Jury

Président: Fritz Schneider, Consultant indépendant pour des systèmes durables pour les animaux agricoles et ancien responsable de l’Agronomie à la HAFL à Zollikofen; Prisca Birrer-Heimo, Présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs et Conseillère nationale PS BE; Clemens Rüttimann, Directeur de Biotta; Samuel Krähenbühl, Rédacteur en chef adjoint du «Schweizer Bauer»; Urs Guyer, Bio Suisse, Responsable Formation / Recherche / Innovation

Autres informations et photos à télécharger: <http://www.bio-suisse.ch/fr/grandprixbiosuisse.php>

Contact pour les médias:

Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25,

lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faîtière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l’homme, de l’animal et de la nature. Pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l’intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch